

## **SKI et PLANCHE EN SOIRÉE À CAMP FORTUNE 2019** **informations et règlement**

L'hiver arrive et, comme chaque année à la rentrée de janvier, le Bureau de l'APELC organise au profit de ses adhérents des « Soirées à Camp Fortune ». Ces sorties s'adressent **aux élèves**, skieurs et planchistes **confirmés, à partir de la sixième**.

**Dates** : les vendredis 11, 18, 25 janvier - 1, 8, 15 février 2019 de 15h45 à 21h30 (6 sorties).

**Tarifs** :

- Billet de remontée incluant le transport : 195.00\$
- Transport seulement : 100.00\$ (enfants possédant l'abonnement de saison à Camp Fortune)
- Location sur place de skis et bottes : 72.00\$
- Location sur place de planches à neige : 90.00\$
- Cours de perfectionnement de ski et de planche : 54.00\$
- Location de casque: 30.00\$ (\*\*\*) une bonne idée mais nous recommandons l'achat d'un casque pour question d'hygiène et d'économie \*\*\*)

**Premier inscrit, premier servi !!! Faites vite, les places sont limitées.**

**Impérativement avant le mercredi 12 décembre 2018**

- ▶ **Etape 1** : Lire impérativement et avec beaucoup d'attention l'**Annexe 1**.
- ▶ **Etape 2** : Remplir le formulaire en ligne
- ▶ **Etape 3** : Préparer un **chèque par élève, au nom de l'APELC**.
- ▶ **Etape 4** : Déposer le chèque dans la **boîte aux lettres de l'APELC**.

**ATTENTION ! sans parents accompagnateurs, il n'y aura pas de soirées de ski/planche.**

Pour devenir un(e) accompagnateur (trice) bénévole skieur et/ou non skieur, durant ces sorties, veuillez le mentionner dans le formulaire et communiquer **par courriel** a [skiapelc@claudel.org](mailto:skiapelc@claudel.org).

**Chaque parent bénévole accompagnateur qui désire skier pendant les vendredi ski se verra remettre un forfait de remontée pour la soirée à chaque vendredi où il sera présent.**

### **Annexe 1 - Règlements**

Tous les élèves qui participent à ce programme récréatif, et leurs parents, doivent **absolument lire ces règlements**.

Les participants et leurs parents s'engagent à respecter le règlement intérieur du Lycée.

### \***Risques**

Le ski et la planche sont des sports dangereux dont les risques sont indépendants de la volonté de la station de ski, du Lycée Claudel et de l'APELC. Il pourrait survenir des chutes, collisions ou autres incidents susceptibles d'entraîner des blessures. Les skieurs et les planchistes **doivent assumer** les risques et dangers inhérents de l'activité.

\***Code du skieur et du planchiste** La station de ski, le Lycée Claudel et l'APELC exigent que vous connaissiez et observiez le Code du Skieur élaboré par "[Ontario Ski Resorts Association](#)". Il faut toujours skier de façon contrôlée. La station de ski, le Lycée Claudel et l'APELC peuvent annuler tout passe de ski en cas d'infraction au code ou acte d'inconduite.

\***Transport** Toujours demeurer assis(e) dans l'autobus qui vous est assigné, parler de façon calme (pas de cris). Respecter les directives du conducteur et des accompagnateurs.

- **Tous les élèves doivent prendre l'autobus pour l'aller et le retour**

Les élèves qui quittent le centre de ski avec leurs parents doivent impérativement remettre un **mot** signé des parents ou un courriel à l'APELC leur donnant **l'autorisation de ne pas repartir en bus**.

- **Tous les élèves doivent garder le même autobus durant toutes les soirées de ski.**

### \***Horaires**

- **départ du Lycée à 15h45**
- **début des leçons à 17h30**
- **rendez-vous au chalet à 20h15**
- **tout le monde dans le bus à 20h45 au plus tard**
- **départ de Camp Fortune à 21h00**
- **arrivée au Lycée à 21h30**

Les **parents** doivent être impérativement **devant le Lycée à 21h30** (merci de respecter les règles de stationnement) : les parents accompagnateurs, tous bénévoles, n'assureront pas de service de garderie après ces sorties et le Lycée est fermé !

### \***Repas**

Chaque élève est responsable de ses repas. Prévoir une boîte à lunch ou de l'argent.

### \***Absences**

Chaque absence doit être **impérativement** signalée **par les parents par courriel** [Skiapelc@claudel.org](mailto:Skiapelc@claudel.org) **au plus tard le vendredi à midi**.

**\*Annulation**

- aucun remboursement pour une sortie annulée pour cause météo
- aucun remboursement pour le transport annulé
- aucun remboursement si l'APELC révoque les privilèges d'un élève

**En cas de non-respect des règlements ci-dessus,  
L'élève sera à minima exclu de la sortie suivante sans remboursement ni appel possible.**

## Règlements

### Reliés aux problèmes d'alcool et de drogues

#### RESPONSABILITÉS

- Ne pas introduire d'alcool, de tabac ou de drogues illicites dans l'autobus ni au centre de ski Camp Fortune.
- Ne pas consommer ces substances dans l'autobus ni au centre de ski Camp Fortune.
- Décourager ses pairs de consommer de l'alcool ou toute autre drogue illicite ou dangereuse.
- Rapporter toute forme de menace ou de harcèlement liés aux drogues.

#### Problèmes liés à l'alcool

\*Si un élève est en possession d'alcool ou s'il est en état d'ébriété lors d'une activité parascolaire, l'alcool sera confisqué et l'élève ne pourra plus participer aux activités parascolaires.

#### Problèmes liés aux drogues et à la toxicomanie

Si un élève a des stupéfiants ou autres substances toxiques en sa possession ou **s'il est soupçonné** d'être sous l'influence de stupéfiants lors d'une sortie de ski, les autorités policières pourraient être informées et l'élève ne pourra plus participer aux activités parascolaires. En cas de suspension, l'élève ainsi que ses parents seront tenus de rencontrer le Proviseur.

Des substances légales peuvent parfois être utilisées dangereusement comme drogues. De telles utilisations de substances légales entraîneront les mêmes sanctions que l'utilisation de stupéfiants.

Avant de retourner à l'école, l'élève devra signer une entente qui stipule les conditions suivantes :

- l'élève reconnaît qu'il a commis une infraction.
- l'élève s'engage à ne pas répéter ce type de comportement à l'école ou en sortie de ski.

**En cas de non-respect des règlements ci-dessus,  
l'élève sera exclu immédiatement de l'activité sans remboursement ni appel possible et un  
parent devra venir le chercher à Camp Fortune**